

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 V. 182 Vœu de l'Exécutif municipal relatif à la nomination d'Ales BIALIATSKI comme citoyen d'honneur de la Ville Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que la situation des droits de l'homme et des libertés civiles et politiques s'est considérablement dégradée en Biélorussie depuis l'élection présidentielle de 2010 ;

Considérant que des accusations pénales fabriquées de toutes pièces, des perquisitions, des interrogatoires et des campagnes de dénigrement ont été lancées contre des militants politiques et des défenseurs des droits de l'homme ;

Considérant qu'Ales Bialiatski s'est engagé depuis plus de 30 ans dans la défense des droits de l'homme, qu'il est président du Centre de Défense des droits de l'homme « Viasna » en Biélorussie et qu'il est vice-président de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.) depuis 2007 ;

Considérant l'action menée par Ales Bialiatski, reconnue par l'ensemble de la communauté internationale, en faveur des victimes biélorusses de la répression politique ;

Considérant que la condamnation d'Ales Bialiatski, du 24 novembre 2011, à 4 ans et 6 mois de prison ferme en régime sévère avec confiscation de ses biens prouve une nouvelle fois que cette liberté fondamentale qu'est la liberté d'association est un combat qui mérite plus que jamais d'être relayé ;

Considérant la participation de la Ville de Paris aux manifestations visant à obtenir la libération rapide d'Ales Bialiatski organisées par la F.I.D.H. ;

Considérant le vœu de l'Exécutif municipal adopté en Conseil de Paris les 6 et 7 février 2012, relatif à l'installation du portrait d'Ales Bialiatski sur le parvis de la Mairie du 11^e arrondissement ;

Considérant le vœu adopté, sur proposition de MM. Patrick BLOCHE, Philippe DUCLOUX, François VAUGLIN, Daniel ASSOULINE, Stéphane MARTINET, par le Conseil d'Arrondissement du 11^e le 8 octobre 2012 relatif à l'attribution du titre de citoyen d'Honneur de la Ville de Paris à Ales Bialecki,

Considérant l'avis favorable émis par tous les présidents de groupe du Conseil de Paris, au nom de la commission de la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris,

Le Conseil de Paris, sur proposition de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- Que Ales Bialiatski reçoive le titre de « citoyen d'honneur » de la Ville de Paris.